3e PLAN D'ACTION

À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

2020-2022

VILLE DE PINCOURT

Mot du maire

Le troisième Plan d'action à l'égard des personnes handicapées est maintenant triennal. Avec la dernière consultation citoyenne, le sondage réalisé en 2019, et la mise sur pied du comité (composé d'employés de la Ville, de citoyens et d'organismes communautaires), nous avons suffisamment de matière pour planifier des actions à long terme.

L'objectif est de rendre les lieux et les activités accessibles pour les personnes handicapées, les petits et grands. Depuis le début du projet, nos partenaires communautaires et les citoyens bénévoles sont primordiaux. Ces derniers prennent à cœur la démarche de ce plan d'action et, sans le dévouement et l'implication de ces personnes, l'impact ne serait pas aussi grand. Nous remercions les gens suivants :

Le comité mixte

- Denise Bergeron, conseillère municipale
- Claudine Girouard-Morel, conseillère municipale
- Sylvie Morel, citoyenne
- Jeannette Barrow, citoyenne
- Catherine Lampron, citoyenne et présidente du comité
- Karine Daigle, organisatrice communautaire au CISSS-MO et responsable de la Table handicapée de Vaudreuil-Soulanges
- Mélanie Gauthier, Directrice générale de Parrainage civique
- Michel Perrier, ancien directeur général
- Célia Corriveau, Chef de division-Développement social et culturel

Le comité de la ville

- Yvan Cardinal, Maire de Pincourt
- Claudine Girouard Morel, conseillère municipale
- Vicky Sauvé,
  Directrice des communications et relations avec les citoyens
- Max Gosselin, Inspecteur-technicien
- Johanne Bertrand, Assistante-trésorière
- Francis Hamel, Animateur à la vie communautaire
- Josianne Elie, Chef de division – Ressources humaines et rémunération
- Line Saint-Onge, Directrice des travaux publics et des infrastructures
- Célia Corriveau, Chef de division-Développement social et culturel
- Stéphane Séguin, Directeur-adjoint du Service d'urgence et de protection incendie

Je suis fier du chemin parcouru depuis 2017, en termes de participation sociale et d'amélioration de la qualité de vie, pour les citoyens.

À noter que le masculin a été utilisé pour alléger le texte.

Description et statistiques de la population pincourtoise

14 881 habitants

7 468 femmes

7 413 hommes

La population totale s'est accrue de 13,2 % entre 2008 et 2018

Âge moyen de la population : 40,1 ans

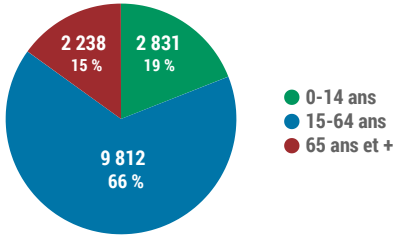

En 2018, la proportion de jeunes surpasse celles des aînés

5 475 ménages privés

Répartition des ménages selon le genre

Couples sans enfants[1]	25,7 %
Couples avec enfants[1]	37,0 %
Familles monoparentales[1]	9,7 %
Ménages d'une personne	21,6 %
Autres genres de ménage[2]	5,9 %

Quelques caractéristiques de la population

- 16,3 % personnes immigrantes[3]
- 46,0 % personnes d'expression anglaise[4]
- 69,4 % personnes bilingues[5]
- 10,9 % sans certificat, diplôme ou grade[6]
- 10,1 % vivant seule[7]
- 4,3 % vivant sous le seuil de faible revenu[8]
- 8,9 % locataires[9]
- 25,9 % vivant dans un vieux logement[10]
- 30,0 % de loc. vivant dans un logement inabordable[11]
- 2,6 % ayant des besoins impérieux[12]

Le revenu médian[13] de la population est de 33 929 $

Principales langues maternelles non officielles

Espagnol	Arabe	Roumain	Russe	Italien	Langues chinoises	Polonais
(n = 225)	(n = 215)	(n = 210)	(n = 195)	(n = 195)	(n = 195)	(n = 140)

BILAN 2019

Du 2e Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Obstacles priorisés	Mesures retenues	Responsables	Indicateurs de suivi des résultats	Évaluation
1. La Ville ne dispose pas de suffisamment d'information concernant ses citoyens handicapés.	Mise sur pied d'un comité mixte formé de citoyens avec handicaps et d'organismes intervenants auprès de cette clientèle.	**Loisirs et Services communautaires**	• Mise sur pied du comité mixte; • Deux rencontres par année.	• Le comité mixte a été créé. • Le comité s'est rencontré deux fois durant l'année.
	Faire un sondage pour connaître les besoins des personnes handicapées.		• 30 personnes handicapées ou parents d'enfants handicapés répondent au sondage.	
2. Les personnes handicapées, et en particulier les enfants ayant un trouble dans le spectre de l'autisme, ont difficilement accès aux évènements organisés par la Ville.	Créer une zone de retour au calme.	**Loisirs et services communautaires**	• Création d'une zone retour au calme dans les Lundis dans les parcs; • Création d'une zone de retour au calme dans le cadre des la Journée des pompiers; • Création d'une zone retour au calme dans le cadre de l'évènement Hiver en fête.	• La ZONE DE RETOUR au calme a été créée lors de deux sur trois événements ciblés : - Lundis dans les parcs (6 fois sur 7) - Journée des pompiers • ZONE pour Hiver en fête sera fait en 2020
	Installer des toilettes adaptées dans le cadre des évènements de la Ville.	**Travaux publics**	• Installation d'une toilette adaptée dans le cadre de la Journée des pompiers.	• 6 toilettes adaptées pour personnes handicapées ont été installées.
	Améliorer la signalisation lors des évènements.	**Communication**	• Ajouter de la signalisation dans le cadre de trois évènements.	• Journée des pompiers : des pancartes ont été installées indiquant ZONE RETOUR AU CALME.
3. Les personnes handicapées ont de la difficulté à avoir accès à l'Omni-Centre.	Améliorer la signalisation qui indique l'accès au bâtiment pour les personnes handicapées.	**Communication**	• Installer une pancarte visible dans le stationnement (côté gauche) pour indiquer la rampe d'accès et les places de stationnement désignées (côté droit); • Avoir une pancarte désignant les deux accès possibles pour les personnes handicapées.	• 1 pancarte permanente en métal a été installée. • À poursuivre en 2020 : conception et installation de signatlisation pour l'Omni-Centre.

4. Les personnes handicapées ont de la difficulté à trouver l'information qui les concernent.	Regrouper l'information pour les personnes handicapées sur une même page dans le site Internet de la ville.	**Communication**	• Avoir une page dans le site Internet dédiée aux personnes handicapées.	• La page a été créée.
	Préciser les détails pour les personnes handicapées dans le cadre des communications des évènements.		• Ajout de détails pour la promotion de trois événements.	• À faire en 2020
	Concevoir des documents téléchargeables avec divers médias adaptés.		• Concevoir des PDF téléchargeables audibles par les logiciels pour personnes handicapées.	• En 2020-2021 : choisir les PDF à produire.
5. La réalité des personnes handicapées est méconnue du personnel de la Ville.	Organiser une formation pour sensibiliser les employés à la réalité des personnes handicapées.	**Ressources humaines**	• Organisation d'une formation; • Participation d'au moins 15 employés.	• Plan triennal 2020-2023
6. Les cases de stationnement réservées aux personnes handicapées sont souvent occupées.	Faire une activité de sensibilisation	**Division du Développement social et de la culture**	• Sensibiliser au moins 100 personnes.	• **Activité prévue le 2 juin 2020**
7. Encore beaucoup de commerces sont peu accessibles.	Assurer un lien entre les commerçants souhaitant améliorer leur accessibilité et les programmes de subventions existants.	**Urbanisme**	• Aller visiter au moins 10 commerces pour promouvoir les subventions.	• À faire en 2020
	Promouvoir les commerces de la ville qui sont bien adaptés en terme d'accessibilité en les indiquant sur le site de la ville.	**Urbanisme et Communication**	• Avoir une page Internet dédiée aux bonnes pratiques des commerces; • Donner l'exemple de deux commerces.	• À faire en 2020
8. Les personnes handicapées doivent débourser des frais supplémentaires reliés directement à leur handicap.	Étudier la possibilité d'abolir les frais reliés aux permis de rénovation lorsqu'une personne handicapée désire adapter son logement.	**Urbanisme**	• Discussion lors de la prochaine Commission des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement de territoire.	• Les frais ont été abolis.

Quoi ?	***Pourquoi ?***	***Comment ?***	***Qui ?***	***Quand ?***	***Suites ?***
Obstacles priorisés	***Objectifs***		***Responsables***	*Échéancier*	***Indicateurs***
Les édifices municipaux ne sont pas entièrement accessibles, en particulier l'Omni-Centre.	Rendre certains éléments de l'Omni-Centre plus accessibles.	Faire évaluer l'Omni-Centre par un organisme compétent en la matière.	**Loisirs et service communautaire**	**2020**	Évaluation des obstacles de l'Omni-Centre effectuée par un expert : réalisé.
Les édifices municipaux ne sont pas entièrement accessibles, en particulier l'Omni-Centre.	Rendre certains éléments de l'Omni-Centre plus accessibles.	Créer un lien avec la table de concertation pour les personnes handicapées pour réfléchir aux améliorations à apporter.	**Loisirs et service communautaire**	**2021**	Au moins une activité avec la table personnes handicapées du CISSS-MO visant l'adaptation de l'Omni-Centre.
Les édifices municipaux ne sont pas entièrement accessibles, en particulier l'Omni-Centre.	Rendre certains éléments de l'Omni-Centre plus accessibles.	Effectuer une étude de faisabilité impliquant l'installation d'un monte-personne pour accéder au premier étage de l'Omni-Centre.	**Loisirs et service communautaire**	**2020**	Étude de faisabilité complétée.
L'accès aux loisirs est difficile pour les personnes handicapées.	Rendre les activités plus accessibles aux personnes handicapées et spécifier l'accessibilité des locaux.	Évaluer l'accessibilité des activités de loisirs et si possible apporter des modifications.	**Loisirs et service communautaire**	**2022**	Évaluation complétée de l'ensemble des activités de loisirs organisées par la Ville. Évaluation complétée de l'ensemble des activités de loisirs octroyées par les associations.
L'accès aux loisirs est difficile pour les personnes handicapées.	Rendre les activités plus accessibles aux personnes handicapées et spécifier l'accessibilité des locaux.	Ajouter une section dans la brochure dédiée aux personnes handicapées avec entre autres, les informations sur les cartes pour les accompagnateurs et les services offerts pour les personnes handicapées.	**Loisirs et service communautaire et communication**	**2022**	La brochure des loisirs comporte des informations spécifiques pour favoriser l'identification des activités accessibles aux personnes handicapées.

Quoi ?	***Pourquoi ?***	***Comment ?***	***Qui ?***	***Quand ?***	***Suites ?***
Obstacles priorisés	***Objectifs***		***Responsables***	*Échéancier*	***Indicateurs***
L'accès aux loisirs est difficile pour les personnes handicapées.	Rendre les activités plus accessibles aux personnes handicapées et spécifier l'accessibilité des locaux.	Permettre aux accompagnateurs de personnes handicapées d'avoir accès gratuitement aux activités payantes de la Ville.	**Loisirs et service communautaire**	**2020**	La Ville de Pincourt a inscrit les activités au programme de la « carte d'accompagnement en loisir' » (CAL) de l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH) **où elle est acceptée.**
L'accès aux loisirs est difficile pour les personnes handicapées.	Augmenter l'offre en loisirs pour les personnes handicapées	En collaboration avec d'autres municipalités, proposer un programme d'activités dédié aux personnes avec un handicap physique ou une déficience intellectuelle.	**Loisirs et vie communautaire**	**2021**	Un porteur de dossier a été nommé; La responsable du plan d'action a participé à au moins trois rencontres.
Les personnes handicapées font parfois face à des préjugés ou de la discrimination en raison de leur incapacité.	Sensibiliser la population à la réalité et au potentiel des personnes handicapées.	Organiser des conférences à la bibliothèque mettant en vedette des personnes handicapées.	**Division du développement social et culturel**	**2020-2021**	Une conférence à la bibliothèque par année mettant en vedette une personne handicapée aura été tenue.
Les personnes handicapées font parfois face à des préjugés ou de la discrimination en raison de leur incapacité.	Sensibiliser la population à la réalité et au potentiel des personnes handicapées.	Souligner l'apport des citoyens de Pincourt au milieu du sport paralympique.	**Division du développement social et culturel**	**2020-2021**	L'apport de ces citoyens dans les médias sociaux de la Ville aura été souligné à au moins 5 reprises.
Les cases de stationnement pour les personnes handicapées ne sont pas toujours respectées par les citoyens.	Assurer la disponibilité des cases de stationnement réservées aux personnes handicapées	Utiliser les outils de communication de la Ville pour sensibiliser au respect des cases de stationnement réservées aux personnes handicapées.	**Communication**	**2020**	1 post FB par mois; 4 parutions sur le panneau lumineux par année; 1 espace dans l'Info-Pincourt.

Quoi ?	***Pourquoi ?***	***Comment ?***	***Qui ?***	***Quand ?***	***Suites ?***
Obstacles priorisés	***Objectifs***		***Responsables***	*Échéancier*	***Indicateurs***
Les cases de stationnement pour les personnes handicapées ne sont pas toujours respectées par les citoyens.	Assurer la disponibilité des cases de stationnement réservées aux personnes handicapées.	Assurer la conformité des cases de stationnement des commerces réservés aux personnes handicapées pour permettre l'émission de contraventions.	**Urbanisme** **Service des incendies**	**2020**	Vérification de toutes les cases de stationnements réservées aux personnes handicapées : effectuée.
Les enfants manquent de soutien durant leur parcours scolaire.	Soutenir les organismes institutionnels et communautaires qui répondent aux besoins spécifiques des enfants handicapés.	Rencontrer les différents organismes et analyser le pouvoir d'action de la Ville à l'intérieur de ses compétences.	**Division du développement social et culturel**	**2022**	Sujet abordé avec chacune des directions d'écoles (5); Au moins une action ayant permis de soutenir les ressources.
Les parents d'enfants handicapées ont beaucoup de rendez-vous médicaux et ont parfois de la difficulté à accompagner leurs enfants au moment des devoirs.		Évaluer la possibilité de soutenir une offre d'aide aux devoirs adaptée aux besoins des enfants handicapés.	**Division du développement social et culturel**	**2021**	
Le personnel municipal n'est pas sensibilisé dans son ensemble aux besoins des personnes handicapées.	Sensibiliser le personnel en contact direct avec la population, aux obstacles rencontrés par les personnes handicapées et à leur potentiel dans le but de développer un réflexe intégrant l'accessibilité dans la planification des projets, des activités et du langage à employer dans le but de donner des services de qualité.	Développer un programme de formation pour les employés en contact direct avec la population sur la façon de communiquer avec les personnes ayant divers types d'incapacités afin de leur offrir un meilleur service lorsqu'elles s'adressent à la municipalité.	**Ressources humaines**	**2020-2022**	Une formation par année aura été donnée au personnel de la Ville.

Quoi ?	***Pourquoi ?***	***Comment ?***	***Qui ?***	***Quand ?***	***Suites ?***
Obstacles priorisés	***Objectifs***		***Responsables***	*Échéancier*	***Indicateurs***
Les personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme ne disposent pas d'endroit pour retrouver leur calme dans tous les évènements municipaux.	Avoir un endroit pour que les personnes ayant un trouble de l'autisme puissent retrouver leur calme dans l'ensemble des évènements municipaux.	Avoir une tente de retour au calme identifiée dans tous les évènements municipaux.	**Loisirs et vie communautaire**	**2020**	Tente de retour au calme disponible à la Journée des pompiers, aux Lundis dans les parcs, ainsi qu'à Hiver en fête.
Peu de livres sont adaptés aux personnes ayant une visibilité partielle à la Bibliothèque municipale.	Augmenter le nombre de livres sonores et en gros caractères offerts à la population.	Faire l'achat de livres sonores et en gros caractères	**Division du développement social et culturel**	**2021**	Achat de 100 livres en gros caractères et de 25 livres audio.

3e PLAN D'ACTION

À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

2020-2022

VILLE DE

PINCOURT